


**Durée** : 5 jours, 35h pour toutes les entreprises

**Tarif** : 1 170 € HT les 5 jours

Réf : S0511 - Septembre 2024

 **Points forts** : Formation ciblée s'appuyant sur un aller-retour constant entre théorie et partage d'expérience

## Objectifs

- ▶ Identifier son rôle et ses missions en tant que membre du CSE.
- ▶ Déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail dans son établissement.
- ▶ Mettre en œuvre des méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

## Programme

- ▶ **Présentation des stagiaires**
  - Fonctions et attentes selon leur mandat
- ▶ **Le Comité Social Economique**
  - Conditions de mise en place (dispositions relatives aux attributions CSE résultant d'accords collectifs de travail ou d'usages.
  - Rôle et composition du CSE - inspections et expertises
  - Les commissions – Les référents
  - Les consultations et avis
- ▶ **Missions, contributions et exercices des membres du CSE**
  - Gestion, condition d'emploi, technologie, aménagement, handicap, économie, S&ST et environnement
  - Les Réunions du CSE – Comment et quoi communiquer
  - Moyens du CSE
  - Heures de délégation - Activité partielle/Télétravail
- ▶ **La Base de Données Economique Sociale et Environnementale**
  - Consultations et informations
- ▶ **LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail**
  - Modifications
- ▶ **Accidents de Travail et Maladies Professionnelles**
  - Définitions/Statistiques/Indicateurs
  - Accidents du travail / de trajet
  - Maladies professionnelles
  - Préjudices
- ▶ **La démarche de prévention**
  - Intégrer les 9 principes généraux de prévention
- ▶ **Évaluer les risques professionnels**
  - Identifier les dangers et les aspects
  - Comprendre et évaluer tous les risques professionnels
  - Analyser des risques professionnels
  - DUERP - Les acteurs internes et externes de la prévention
- ▶ **Le CSE dans le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail**
  - Les inspections et obligations en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail
  - Les procédures d'alerte – PCAC (Covid19)
- ▶ **Enquêter sur les accidents du travail**
  - Réalisation des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
- ▶ **Analyser un accident – étude de cas**
  - Méthode de l'arbre des causes
  - Méthode 5 P
  - Rapport d'enquête
- ▶ **Visite obligatoire « Santé Sécurité et Conditions de travail »**
  - Réglementation
  - Objectifs
  - Préparation, visite, préconisations, bilan, restitution lors d'une réunion CSE
- ▶ **Bilan en salle**

## Contact et Inscription

 Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - [sandrine.herlen@ceppic.fr](mailto:sandrine.herlen@ceppic.fr)

# Formation SSCT des membres du CSE – 1<sup>er</sup> mandat (avec ou sans commission SSCT)

**Durée** : 5 jours, 35h pour toutes les entreprises

**Tarif** : 1 170 € HT les 5 jours

Réf : S0511 - Septembre 2024

## Démarche pédagogique

Chaque point abordé est illustré par des exemples tirés de l'expérience sur le terrain du formateur et des échanges avec les participants. Les exercices pratiques, préalablement choisis avec l'entreprise, seront réalisés sur documents internes ou du formateur

Formateur expérimenté, sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

## Public

Membre du CSE. Groupe de 10 personnes maximum

## Prérequis

Pas d'exigence spécifique

## Modalités d'évaluation

QUIZ d'évaluation des connaissances

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

**4 437** personnes formées au CEPPIC en 2023

## Dates de session

Mises à jour le 28/08/2024

Formation inter-entreprise à Isneauville et Dieppe : voir les calendriers



## Contact et Inscription

**Sandrine HERLEN** 02.35.59.44.12 - [sandrine.herlen@ceppic.fr](mailto:sandrine.herlen@ceppic.fr)